

Compagnie Colonial Belge alias Plantations et Elevages de Kitobola

Événements pour les années 1940 à 1948

1940 — Cet exercice se termina avec un boni de 800.147,31 francs, incluant 88.134,12 francs de report antérieur. Fin d'année, l'état des troupeaux fut satisfaisant ; avec un recensement de 1.170 bovins, 790 moutons, 50 porcs et 17 chevaux. L'augmentation fut normale. Si l'exploitation agricole clôtura en léger repli, la cause venait uniquement dans la mauvaise vente des produits oléagineux ainsi que par les événements du 10 mai 1940. En revanche, les résultats de la partie commerciale permirent un gain de plus 1.600.000 francs.

Le portefeuille de participations, au bilan de 1940, reprit les titres suivants : 9.012 parts sociales de l'Immobilière Belgo-Coloniale ; 10.711 parts sociales de Mutuelle Belgo-Coloniale et 10/25ièmes actions de capital.

La mise en place et l'organisation du bureau d'achat de New-York dès mars 1940 entraînèrent une hausse des dépenses générales, néanmoins, cela contribua à maintenir une situation commerciale dynamique. L'effort déployé dans ce domaine en 1940 fut récompensé lors des exercices qui suivirent. Plusieurs réserves furent créées pour divers sujets : rééquipement industriel du matériel d'usine, rapatriement du personnel européen, etc. (1946/47 T7/ 3254 à 58)

1941 à 1943 — Les comptes des exercices 1941, 1942 et 1943 furent approuvés par l'assemblée ordinaire du 27 juin 1947. Les profits de ces exercices furent utilisés pour les amortissements et différentes provisions. Depuis la guerre, certains rapatriements de fonds furent effectués et utilisés pour effectuer différents remboursements. La Compagnie tira ses profits principalement grâce à ses comptoirs, ce qui permettaient de soutenir l'agriculture. En 1942, cette partie généra un bénéfice important, qui fut légèrement réduit en 1943 en raison de la sécheresse extrêmement intense. En guise de participation à l'effort de guerre, les agriculteurs furent contraints de faire un compromis en vendant l'huile à un prix fixé. Entre 1941 et 1943, le Conseil continua à adopter une politique d'autofinancement en effectuant des amortissements indispensables en raison de l'usure du matériel. Durant sept ans, il n'y eut aucun achat possible et il fut nécessaire de travailler à Kitobola avec ce qui fut disponible. Ainsi, le Conseil jugea prudent de mettre en œuvre cette politique. Cela sera également le cas en 1944 et peut-être même en 1945. Ensuite, la réparation du matériel et la politique d'amortissements adoptée pendant la guerre seront automatiquement achevés et les amortissements ne devront plus être effectués que sur des montants indispensables liés au matériel, qui s'usa rapidement. Afin de subvenir aux besoins du département commercial, la société effectua de très petits achats en Belgique, tandis que les commandes aux États-Unis furent considérées comme étant d'une grande importance. Les prix pouvant varier du simple au double, la Compagnie s'y trouva fréquemment. Le troupeau connut une augmentation. La prolongation de l'élevage fut prévue. En raison de l'insuffisance des 9.000 hectares de Kitobola, la Compagnie obtint l'accord de principe qui lui permit d'occuper 20.000 hectares à environ soixante kilomètres de Kitobola. Ce nouveau poste augmentera progressivement les performances du département de l'élevage. L'élevage des porcs connut également un développement. (1946/47 T7/ 3254 à 58)

1944 à 1946 — Les bilans et les comptes de bénéfices et de pertes pour les exercices 1944, 1945 et 1946 se terminèrent avec une perte de 262.440,08 francs en 1944, ce qui réduisit le report précédent à 36.821,35 francs ; avec un bénéfice de 725.009,76 francs en 1945, ce qui inclut le report précédent de 36.821,35 francs ; et avec un bénéfice de 1.376.623,32 francs en 1946, ce qui inclut le report précédent de 235.484,37 francs.

En 1944, la Société fut impactée par l'augmentation des salaires à la fois européens et indigènes, ainsi que par les pénuries de matériel d'usinage et de transport qui ne furent pas renouvelés pendant la guerre. Cette situation fut résolue en 1946, cependant, le matériel important, qui lui permit de rétablir entièrement son huilerie et d'augmenter sa capacité, venait d'être livré fin 1946 bien qu'il fut commandé début 1946.

Au 31 décembre 1946, l'état des troupeaux demeura satisfaisant ; on recensait 1.946 bovidés, contre 1 770 au 31 décembre 1943 ; 382 porcs, contre 157 au 31 décembre 1943 ; 365 moutons, contre 532 au 31 décembre 1943 ; 32 équidés, contre 31 au 31 décembre 1943. Les bovidés augmentèrent de manière normale en raison des ventes réalisées ; l'élevage de porcs qui fut entièrement régénéré fut en plein essor et la Compagnie poursuivit sa sélection dans ses troupeaux de moutons. En 1945 et 1946, on observa une amélioration des rendements des oléagineux grâce à l'exploitation agricole. Le poste "Participations", principalement constitué de titres des Sociétés sœurs, restait presque inchangé. À la fin de 1946, le solde bénéficiaire disponible après les amortissements s'élevait à 747.373,32 francs, dont 40 000 francs furent prélevés pour être versés à la réserve légale et 600 000 francs pour l'attribution d'un dividende à chaque action de capital, laissant un solde à reporter de 107.373,32 francs. (1948 T7/ 2893 à 2896)

1947 et 1948 — Pour les exercices 1947 et 1948, les bilans et les comptes de profits et pertes se terminèrent positivement pour arriver à fin 1948 de 3.779.464,21 francs, incluant 547.450,55 francs de report antérieur.

En agriculture, l'état des troupeaux demeura satisfaisant. Au 31 décembre 1948, la Compagnie compta : 2 433 bovidés, contre 1.946 au 31/12 1946 ; 494 porcs, contre 382 au 31/12 1946 ; 641 moutons, contre 365 au 31/12/1946 ; 19 équidés. L'augmentation des bovidés fut normale, étant donné les ventes réalisées. L'élevage des porcs continua de donner satisfaction, tout comme celui des moutons. En raison de considérations économiques, l'élevage des équidés diminua grâce à des ventes. En 1947 et plus spécifiquement en 1948, l'agriculture profita des tarifs extrêmement avantageux accordés à l'huile de palme.

Au sein de la division commerciale, le chiffre d'affaires continua de progresser. La Compagnie posséda des parts dans les entreprises du groupe et contribua à la création de la Coopérative des Producteurs et Exportateurs d'Huile de Palme au Congo Belge (Congopalm), une organisation chargée de commercialiser la production de ses affiliés. (1949 T5/- 2132 à 35)